

STRATÉGIE DURABILITÉ DE LA HES-SO GENÈVE POUR LA PÉRIODE 2026 – 2030

1 CONTEXTE

La Stratégie Durabilité de la HES-SO Genève s'inscrit :

- Dans le cadre de la [Politique de Renforcement de la Durabilité](#) de la HES-SO (2025 – 2029) ;
- Dans le cadre de la [Politique-cadre « Égalité / Diversité HES-SO »](#) ;
- Dans le cadre du Mandat de Prestation entre le Rectorat de la HES-SO et la HES-SO Genève pour la période 2025-2028, comportant la prestation de développement « *Consolider et valoriser la stratégie durabilité de la HES-SO Genève* ».

Cette stratégie vise à mettre en œuvre le Mandat de prestations, ainsi que les objectifs cantonaux de l'État de Genève s'imposant à la HES-SO Genève. Ces objectifs sont définis :

- Pour les Établissements Publics Autonomes (EPA), lorsque ceux-ci existent, dans la Convention d'objectifs des Établissements Publics Autonomes – Objectifs et Indicateurs en matière de Développement Durable ;
- Dans le [Plan Climat Cantonal 2030](#).

Cette stratégie rassemble l'ensemble des engagements de la HES-SO Genève et de ses six hautes écoles concernant la durabilité dans son ensemble : Sociale, Environnementale et Économique. Elle est portée par différents services : Immobilier, Ressources Humaines, Égalité des Chances, Affaires étudiantes, Durabilité, Direction des Systèmes d'Information, Communication, ainsi que par les hautes écoles elles-mêmes.

2 OBJECTIFS

La Stratégie Durabilité de la HES-SO Genève est un outil clé, visant à :

1. Doter l'institution d'un document officiel listant nos engagements durabilité, à l'instar de nos institutions partenaires (EPA genevoises, universités et hautes écoles) ;
2. Assurer un suivi régulier des actions entreprises par la HES-SO Genève au travers d'indicateurs retranscrits dans un Rapport Durabilité ;
3. Valoriser, auprès des institutions partenaires, l'ensemble des actions durabilité entreprises au niveau transversal par la HES-SO Genève, qui sont nombreuses mais souvent invisibles.

3 CHAMP D'APPLICATION

La Stratégie Durabilité de la HES-SO Genève s'applique aux six hautes écoles ainsi qu'aux services communs de la HES-SO Genève, sur la période du 1^{er} janvier 2026 au 1^{er} janvier 2030.

Les thématiques adressées sont transversales à toutes les écoles, excepté pour les domaines spécifiques tels que la formation, la recherche thématique ou l'organisation interne aux écoles.

4 MESURES, OBJECTIFS ET INDICATEURS

Les mesures sont listées ci-dessous, sous quatre grands axes stratégiques :

Axe 1 : Formation, Recherche & Innovation

Axe 2 : Territoire

Axe 3 : Responsabilité Sociale et Culturelle, Développement local

Axe 4 : Environnement et Climat

Pour la version détaillée de la stratégie, contenant les objectifs et indicateurs, ainsi que le pilotage et progrès estimé, veuillez consulter le document associé intitulé [Indicateurs relatifs à la Stratégie Durabilité de la HES-SO Genève \(2026 – 2030\)](#).

1 FORMATION, RECHERCHE & INNOVATION

Mesure 01 Intégrer la durabilité au cœur des enseignements

Mesure 02 Encourager des thématiques durables au sein de la recherche et de l'innovation

2 TERRITOIRE

Mesure 03 Développer des projets et des partenariats durables, ancrés dans le territoire

3 RESPONSABILITÉ SOCIALE ET CULTURELLE, DÉVELOPPEMENT LOCAL

Mesure 04 Prévenir les discriminations en raison du sexe, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre

Mesure 05 Garantir l'accessibilité pour tous-tes

Mesure 06 Encourager la promotion communautaire et le développement local

Mesure 07 Garantir un environnement de travail favorable pour les collaborateurs-trices

Mesure 08 Favoriser la réussite académique par le déploiement d'actions de promotion de la santé et l'amélioration des conditions d'études

Mesure 09 Favoriser l'accès à des prestations de bien-être, ainsi qu'à dimension sociale, culturelle et sportive

4 ENVIRONNEMENT & CLIMAT

Mesure 10 Réduire l'impact carbone de la HES-SO Genève en cohérence avec les objectifs cantonaux

Mesure 11 Mettre en œuvre la Politique de Mobilité de la HES-SO Genève ; ainsi que le Plan de Mobilité des Institutions de Droit Public, fixé par le Canton pour les EPA

Mesure 12 Adopter et mettre en œuvre une Politique de Mobilité Aérienne alignée sur les objectifs cantonaux en lien avec la mobilité aérienne

Mesure 13 Favoriser la biodiversité sur les campus

Mesure 14 Mettre en œuvre de manière systématique la Politique d'Achats Responsables de la HES-SO Genève

Mesure 15 Adopter et mettre en œuvre un Plan d'alimentation durable pour la réalisation des objectifs cantonaux

Mesure 16 Adopter et mettre en œuvre un Plan de gestion des déchets pour la réalisation des objectifs cantonaux

Mesure 17 Mettre en œuvre la Politique dédiée au Numérique Responsable pour la réalisation des objectifs cantonaux

Mesure 18 Mettre en œuvre le Masterplan sur l'énergie pour la réalisation des objectifs cantonaux

5 MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET GOUVERNANCE

La Stratégie Durabilité de la HES-SO Genève se déroule sur 4 ans, de janvier 2026 à janvier 2030.

Le document « *Indicateurs relatifs à la Stratégie Durabilité de la HES-SO Genève (2026 – 2030)* » liste, pour chacune des 18 mesures :

- L'objectif visé par la mesure ;
- Les indicateurs de suivi ;
- Les entités responsables de la supervision et de la mise en œuvre de chaque mesure ;
- L'origine de la mesure ;
- L'état d'avancement de la mesure.

La stratégie s'inscrit dans un objectif d'amélioration continue. À chaque fin d'année, un Rapport Durabilité rend compte des mesures entreprises sur l'année écoulée et est présenté au Conseil de direction.

Un rapport complet de la stratégie sur l'ensemble des 4 années sera produit et présenté auprès du Conseil de direction. Celui-ci comprendra l'avancée des 40 indicateurs de suivi pour les 18 mesures de la stratégie.

Il est à noter que la grande majorité des indicateurs sont déjà collectés par nos services en interne (Immobilier, Ressources Humaines, Égalité des Chances, Affaires étudiantes, Mission durabilité, DSI), ce qui n'impliquera pas d'effort supplémentaire pour nos équipes. La coordination sera assurée par la Mission durabilité.

6 ENTREE EN VIGUEUR ET DURÉE DE VALIDITÉ

Le Conseil de direction de la HES-SO Genève discute la Stratégie Durabilité lors de sa séance du 3 février 2026.

L'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2026.

La durée de validité s'étend sur la période du 1^{er} janvier 2026 au 1^{er} janvier 2030.